

MINISTERE DES MINES

Le Ministre

ARRETE MINISTERIËL N°/CAB.MIN/MINES/01/2011 DU OCT. 2011
PORTANT DECHEANCE DE ITURI GOLD MINING COMPANY Spri DE
SES DROITS SUR LE Permis d'Exploitation N°4909

LE MINISTRE,

Vu la Constitution de la République Démocratique du Congo, spécialement ses articles 93, 202 point 36 littera f, 203 point 16;

Vu la Loi n°007/2002 du 11 juillet 2002 portant Code Minier, spécialement ses articles 10, 12 alinéa 2 littera c, 286,287 et 289;

Vu le Décret n°038/2003 du 26 mars 2003 portant Règlement Minier, notamment ses articles 561 alinéa $\,1^{\rm er}$ littera a et 562 ;

Vu l'Ordonnance n° 08/073 du 24 décembre 2008 portant organisation et fonctionnement du Gouvernement, modalités pratiques de collaboration entre le Président de la République et le Gouvernement ainsi qu'entre les membres du Gouvernement ;

Vu l'ordonnance n° 08/074 du 24 décembre 2008 fixant les attributions des Ministères, Spécialement son article 1^{er} B point 17;

Vu l'Ordonnance n° 10/025 du 19 février 2010 portant nomination des Vice-Premiers Ministres, Ministres et Vice-Ministres;

Vu l'Arrêté n° 1305/CAB.MIN.MINES/01/2006 portant octroi du Permis d'Exploitation n° 4909 à ITURI GOLD MINING COMPANY Spri

Considérant la notification de constat de non paiement des droits superficiaires ;

Considérant l'absence de recours de ITURI GOLD MINING COMPANY Sprl, titulaire du Permis d'Exploitation n° 4909 ;



ARRETE:

Article 1er:

Sans préjudice d'autres sanctions prévues par les Code et Règlement Miniers, la Société **ITURI GOLD MINING COMPANY Sprl** est déchue de ses droits découlant du **Permis d'Exploitation n° 4909.**

Article 2:

La Société **ITURI GOLD MINING COMPANY Spri** dispose d'un délai de 30 (trente) jours à compter de l'affichage du présent Arrêté au guichet du Cadastre Minier pour exercer son droit de recours.

Article 3:

Le Secrétaire Général des Mines et le Directeur Général du Cadastre Minier, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent Arrêté qui entre en vigueur à la date de sa signature.

: 1

: 1

: 1

AMPLIATIONS:

- Cabinet du Président de la République
- Cabinet du Ministre des Mines
- Secrétariat Général des Mines
- Cadastre Minier
- CTCPM
- SAESSCAM
- Direction des Mines
- Direction de Géologie
- Direction des Investigations
- Direction chargée de la Protec. de l'Environ.
- Div. Prov. /des Mines & Géologie du ressort
- ITURI GOLD MINING COMPANY Sprl : 1